

CGU

Conditions Générales d'Utilisation
Service de vérification d'identité à distance Service CheckMi
OID : 1.3.6.1.4.1.62466.88.2.2.1.0

Objet / Synthèse

Ces CGU décrivent les modalités d'utilisation du service de vérification d'identité à distance (CheckMi) à destination des utilisateurs finaux.

Niveau de diffusion	D3 – Diffusion libre
Liste de diffusion	Clients, Utilisateurs, Groupe Be-Ys, ANSSI, Organismes d'audits
Localisation	

Version	Date	Modifications	Rédacteur
0.1	9/7/2025	Création du document	Legal
1.0	13/05/2026	Ajustement du numéro OID suite à typo découvert	Lidiya Ivanova
Date de péremption			

Libellé	Localisation ou insertion du document
CGU PVID Auto CheckMi v1.0	Sharepoint

Validation

Relecteur	Fonction (par rapport au document) / CSL/CLE/KPA
Service Juridique	Service Juridique Be Ys
Approbateur	Fonction (par rapport au document)
Bruno Buffenoir	Directeur des services de confiance numérique

Sommaire

1. Objet	3
2. Définitions	3
3. Contact	4
4. Références documentaires	4
5. Intégralité des CGU	4
6. Type de vérification mise en œuvre	4
7. Accès au Service CheckMi	4
8. Procédure d'identification à distance de l'Utilisateur	5
9. Obligations de l'Utilisateur	6
10. Limite d'utilisation	6
11. Caractéristiques des informations transmises	7
12. Prix	7
13. Condition d'indemnisation	7
14. Responsabilité	7
15. Force majeure	8
16. Protection des données à caractère personnel	8
17. Propriété intellectuelle	9
18. Convention de preuve	9
19. Validité des CGU	10
20. Assurance	10
21. Système juridique applicable et résolution des différends	10
22. Procédure de réclamation	10
23. Audits et références applicables	11
ANNEXE	12
Liste des titres acceptés par le service	12

1. Objet

L'objet des présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après dénommées « CGU ») est de définir les conditions juridiques applicables au service de vérification d'identité à distance proposé par le Prestataire (ci-après dénommé « Service CheckMi » ou « Service »). Le Service permet à l'Utilisateur de prouver son identité en suivant un parcours de vérification automatisé reposant sur un système d'Intelligence Artificielle (IA).

2. Définitions

API (Interface de programme d'application) : désigne l'interface logicielle permettant de recourir au Service CheckMi.

Client : Désigne l'entité légale proposant à l'Utilisateur de vérifier à distance son identité en recourant au Service CheckMi. Il s'agit du Service métier dans le cadre de la documentation technique applicable au Service CheckMi.

Conditions générales d'utilisation (CGU) : désigne le présent document contractuel décrivant les modalités d'utilisation du Service CheckMi.

Données d'identification : désigne l'ensemble des données à caractère personnel acquises et vérifiées par le Service CheckMi afin de vérifier l'identité de l'Utilisateur.

Dossier de preuve : désigne un élément conservé par le Prestataire rassemblant les informations pertinentes à produire pour la résolution des litiges, ou en cas d'enquête et notamment afin de fournir des preuves en justice.

Identité de l'Utilisateur : désigne l'identité établie à partir des données collectées par le Service CheckMi sur l'Utilisateur. Cette identité sera utilisée pour authentifier une personne physique à l'aide de ses noms et prénoms tels que portés sur son Titre d'identité officiel (passeport, carte d'identité ou carte de séjour) et sera fournie au Client.

Prestataire : désigne BE YS TRUSTED SOLUTIONS FRANCE

Politique de Vérification d'Identité à Distance : désigne l'ensemble de règles identifiées par un OID (Object Identifier) et publiées par le Service CheckMi, décrivant les caractéristiques générales du Service d'Identification à Distance. Une Politique de Vérification d'Identité à Distance décrit les obligations et rôles de l'ensemble des entités et participants impliqués dans le cycle de vie global de la vérification d'identité à distance.

La Politique de Vérification d'Identité à Distance utilisée à la date de signature des présentes CGU est identifiée par l'OID 1.3.6.1.4.1.62466.88.1.2.1.0. La version applicable de la Politique de Vérification d'Identité à Distance est celle en vigueur au moment où l'Utilisateur recourt au Service CheckMi. Elle peut être consultée sur le site Internet du Prestataire : <https://www.be-ys-trusted-solutions.com/>

Service CheckMi : désigne l'ensemble des services réalisés par le Prestataire conformément aux CGU pour permettre à l'Utilisateur de vérifier son Identité conformément à l'objet des présentes.

Système d'IA : Les modules d'intelligence artificielle qui effectuent des tâches de vérification sans interaction humaine.

Titre d'identité : Désigne le document officiel certifiant l'identité d'une personne dont la liste figure en Annexe des présentes CGU.

Utilisateur(s) : désigne la personne physique pour laquelle le Client demande la vérification de l'identité et qui utilise le Service CheckMi à cet effet. L'Utilisateur recourt au Service CheckMi pour démontrer son Identité conformément aux besoins du Client.

3. Contact

BE YS TRUSTED SOLUTIONS FRANCE
Service CheckMi
Adresse : 10 boulevard Haussmann 75009 Paris- FRANCE
Email : Kipmi.customer.service@be-ys.com

4. Références documentaires

La Politique CheckMi est accessible à l'adresse suivante :
<https://www.kipmi.com/>. L'OID de cette Politique est : 1.3.6.1.4.1.62466.88.1.2.1.0

5. Intégralité des CGU

Les parties reconnaissent que les présentes CGU constituent l'intégralité des accords entre elles en ce qui concerne la réalisation de l'objet des présentes, et annulent et remplacent tous accords et propositions antérieurs ayant le même objet quelle qu'en soit la forme.

6. Type de vérification mise en œuvre

Le processus de vérification de l'identité est asynchrone et entièrement automatisé à l'aide de systèmes d'intelligence artificielle. L'utilisateur n'interagit pas avec un opérateur humain et ne reçoit pas de résultats immédiats.

L'Utilisateur souhaitant démontrer son Identité à l'aide du Service CheckMi doit posséder un smartphone qui doit être équipé d'une caméra frontale et d'une caméra sur l'arrière, ainsi que d'un navigateur web compatible avec le protocole WebRTC ;

L'Utilisateur autorise le Service CheckMi à y accéder.

7. Accès au Service CheckMi

Le Service CheckMi proposé est délivré en mode Service. Il fait l'objet de mises à jour régulières qui ont pour finalités d'améliorer la qualité et/ou les fonctionnalités du Service pour l'ensemble de ses Clients et Utilisateurs.

L'accès au Service CheckMi et à l'API est obligatoirement réalisé de manière sécurisée en TLS.

Le Service CheckMi supporte les langues suivantes : français et anglais. Préalablement à l'acquisition des données d'identification, le service demande à l'Utilisateur la langue qu'il souhaite utiliser.

L'Utilisateur est invité à réaliser sa vérification d'identité soit par un lien direct avec une redirection, soit par sms ou courrier électronique. Si l'invitation est ouverte sur un smartphone, l'Utilisateur commence directement la vérification d'identité. Si l'invitation est reçue sur un appareil autre qu'un smartphone, l'utilisateur est invité à scanner un QR code avec son smartphone afin de lancer le processus de vérification d'identité sur celui-ci.

Le Prestataire se réserve enfin la faculté de suspendre l'accès au Service CheckMi dans l'hypothèse où il estime qu'un événement susceptible d'en affecter le fonctionnement ou l'intégrité, ou la maintenance, le nécessite, et ce, pour la durée nécessaire à l'intervention envisagée. Dans l'hypothèse d'une intervention programmée, Le Prestataire s'engage à prévenir les Utilisateurs dans les meilleurs délais par tous moyens à sa convenance, dès qu'il aura connaissance des dates d'interventions programmées.

Le Prestataire s'engage alors à réduire autant que faire se peut la période d'indisponibilité. Toutefois, cette suspension ne peut en aucun cas engager la responsabilité du Prestataire. En conséquence, elle ne saurait ouvrir droit au versement d'une quelconque indemnité.

8. Procédure d'identification à distance de l'Utilisateur

L'Utilisateur devra présenter devant sa caméra un Titre d'identité en cours de validité. Seuls les Titres d'identité dont la liste figure en Annexe sont acceptés par le Service CheckMi.

L'Utilisateur doit autoriser le traitement des données transmises à des fins de traitement biométrique. Un consentement spécifique et éclairé est prévu à cette fin.

Les modules AI permettent de :

- analyser la pièce d'identité pour en vérifier l'authenticité
- Détecter la vivacité du visage (anti-spoofing)
- Faire correspondre le visage de l'Utilisateur à la photo du document d'identité
- Détecter les falsifications profondes et les signes de manipulation

Lors de la phase de la vérification du document, l'Utilisateur devra présenter la face avant, puis la face arrière (si besoin) de son titre et l'incliner. Il devra ensuite déplacer le document suivant l'information présentée à l'écran de façon aléatoire selon les exigences réglementaires. Durant cette phase une capture du document est réalisée.

Lors de la phase de la vérification du visage, l'Utilisateur devra placer son visage dans un ovale et suivre les instructions qui seront données. Durant cette phase une capture du visage est réalisée.

Après cette dernière étape d'acquisition, le Service CheckMi informe l'Utilisateur que les données acquises sont transférées vers le serveur et le verdict sera rendu prochainement.

La vérification des données d'identification est automatisée, en utilisant des modèles d'Intelligence Artificielle (IA) avancés pour la vérification de l'authenticité du document d'identité, la comparaison du visage et la détection du vivant. Le verdict final est donné par un Superviseur secondaire humain en se basant sur le résultat du traitement automatique.

Si la vérification est réussie, l'identité de l'Utilisateur est transmise au Client. Un fichier de preuve est créé pour chaque vérification.

9. Obligations de l'Utilisateur

Afin d'accéder au Service CheckMi, l'Utilisateur doit :

- Accepter les présentes CGU qui lui sont présentées lors de la procédure d'identification ;
- Donner son consentement explicite à l'utilisation et au traitement de données biométriques à caractère personnel lors du recours du Service CheckMi ;
- N'utiliser le Service CheckMi qu'avec son propre Titre d'identité en cours de validité ;
- Garder son Terminal en sa possession durant toute la procédure d'identification ;
- Ne pas tenter d'usurper, physiquement ou virtuellement, l'identité d'une personne existante ;
- Effectuer personnellement toute la procédure d'identification au sens de l'article 8 des présentes ;
- S'assurer qu'aucune personne ne soit présente sur la vidéo qui pourrait être considérée comme contraignant l'Utilisateur ;
- S'assurer que les conditions d'éclairage de la vidéo permettent de voir clairement son visage ainsi que le Titre ;
- S'assurer que le flux de la vidéo soit constant, sans coupure ni retard ;
- Assumer seul les conséquences de toute divulgation de ses données à un tiers, sauf en cas de fraude d'un tiers dûment prouvée ;
- Ne pas montrer de signes susceptibles de le considérer sous influence de drogues ou d'alcools.

Il s'engage à signaler, sans délai au Prestataire :

- Toute usurpation d'identité ou toute suspicion d'usurpation d'identité dont il serait victime ;
- Toute fraude avérée dont il serait victime.

Chaque Utilisateur s'engage à ne pas modifier, essayer de modifier ou porter atteinte au Service CheckMi de quelque manière que ce soit et à ne pas utiliser de logiciel ou toute forme de programme informatique ayant pour but d'atteindre ou de rendre disponible un contenu protégé ou non disponible librement. Il est également interdit de créer une œuvre ou un site dérivant de tout ou partie du Service CheckMi.

L'Utilisateur s'engage à informer le Prestataire sans délai, par tous moyens, de toute erreur, faute ou irrégularité qu'il constaterait dans l'utilisation du Site et ce, dès qu'il en a connaissance.

10. Limite d'utilisation

L'utilisation du Service CheckMi est réservée aux personnes physiques majeures.

Les vérifications d'identité à distance réalisées par le Service CheckMi ne peuvent être utilisées qu'aux fins figurant dans l'Objet des présentes.

Le Service CheckMi ne peut être délivré qu'à des Utilisateurs disposant d'un Terminal sous leur contrôle exclusif satisfaisant aux exigences minimales du Service CheckMi figurant à l'article 6 des présentes, et pour des Utilisateurs disposant d'un Titre d'identité figurant en Annexe.

Le Service CheckMi n'est utilisable qu'à des fins d'identification électronique déterminées avec le Client dans le cadre d'une convention de services distincte.

La vérification d'identité à distance est ponctuelle et ne peut être réutilisée ultérieurement.

Le Service CheckMi est conforme au niveau de garantie substantiel au titre du règlement eIDAS et ne peut donc pas être utilisé pour l'identification électronique requérant un niveau de garantie élevé.

L'accès à et l'utilisation du Service CheckMi n'impliquent pas l'obligation, pour le Prestataire, de contrôler l'absence de virus, vers informatiques ou tout autre élément informatique nuisible. L'Utilisateur devra disposer des outils adéquats afin de détecter et désinfecter tout programme informatique nuisible. Le Prestataire ne se rend pas responsable des dommages causés aux équipements informatiques de l'Utilisateur ou des tiers lors de la réalisation de la procédure d'identification.

11. Caractéristiques des informations transmises

L'Utilisateur doit vérifier l'exactitude, la véracité et l'actualité des informations qu'il communique via le Service CheckMi. A ce titre, il est le seul et unique responsable de la teneur de l'exactitude des informations qu'il communique au Prestataire.

12. Prix

Le recours au Service CheckMi est gratuit pour l'Utilisateur.

13. Condition d'indemnisation

Les présentes CGU ne prévoient pas d'indemnisation, en particulier en cas d'échec de la vérification de l'Identité de l'Utilisateur.

14. Responsabilité

Sous réserve des dispositions d'ordre public applicables, le Prestataire ne pourra pas être tenu responsable de tout dommage indirect ou imprévisible subi par l'Utilisateur ou le Client, tel qu'un préjudice financier ou commercial, une perte de bénéfices, un manque à gagner, une perte de clients, des troubles commerciaux, une perte de revenus ou la perte de données causée par les, ou résultant des présentes CGU, se rapportant à l'utilisation du Service CheckMi, ou résultant de l'utilisation de ce Service.

Le Prestataire décline en particulier sa responsabilité pour tout dommage résultant :

- De l'usage du Service dans un cadre autre que celui prévu avec le Client ;
- D'un ou plusieurs échecs pour établir formellement l'Identité de l'Utilisateur.

Dans l'hypothèse où la responsabilité du Prestataire devrait être engagée, il est expressément convenu que le Prestataire sera tenu d'indemniser tout préjudice direct, certain et immédiat.

Le Service CheckMi n'accepte aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de l'Identité de l'Utilisateur ou des données associées éventuellement transmises par le Service CheckMi, à des conditions et pour des finalités autres que celles prévues dans les présentes CGU.

En aucun cas, le Prestataire n'intervient, de quelque façon que ce soit, dans les relations contractuelles qui peuvent se nouer entre les Clients et les Utilisateurs, notamment quant à l'utilisation faite de l'Identité de l'Utilisateur par le Client.

Le Service CheckMi n'est pas en charge ni responsable de la qualité de la connexion Internet ou des conséquences d'un retard ou d'une perte lors de la transmission des Données d'identification, ou en ce qui concerne un retard, une altération ou toute autre erreur survenant lors de la transmission d'une communication électronique dans le cadre des présentes CGU. En outre, il est convenu que le Prestataire ne pourra être tenu responsable au titre d'un quelconque défaut de fonctionnement affectant le téléphone portable de l'Utilisateur ni d'un usage détourné du Service CheckMi. De la même manière, la responsabilité du Service CheckMi ne couvre pas le bon fonctionnement (panne, erreur, incompatibilité, ...) du Terminal de l'Utilisateur. En outre, le Service CheckMi n'est pas responsable de la qualité de la vidéo fournie par l'Utilisateur.

Le Service CheckMi ne pourra être tenu responsable et n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne tout retard dans l'exécution des obligations ou toute inexécution des obligations découlant des présentes CGU lorsque les circonstances donnant lieu à ce retard ou cette inexécution résultent d'un cas de force majeure défini à l'Article 15 ci-dessous.

15. Force majeure

Le Service CheckMi ne peut être tenu responsable du manquement ou du retard dans l'exécution d'une ou de plusieurs obligations conformément aux présentes CGU en cas de force majeure, de circonstances exceptionnelles ou échappant à tout contrôle.

Les cas de force majeure ou circonstances exceptionnelles sont ceux retenus par la loi française et les tribunaux français, conformément à l'article 1218 du Code civil.

16. Protection des données à caractère personnel

L'Utilisateur est informé que les données personnelles collectées, en particulier les vidéos capturées sur son téléphone lors de la procédure d'identification seront traitées par le Service CheckMi pour :

- (1) Établir l'Identité de l'Utilisateur, en vue d'une des finalités Objet des présentes ;
- (2) Etablir des Dossiers de preuve pour rapporter la preuve d'une Identité de l'Utilisateur en cas de demande judiciaire ou administrative conformément aux obligations légales ;
- (3) Fournir l'Identité vérifiée au Client.

La collecte, la conservation et le traitement des données personnelles par le Service CheckMi s'effectuent conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). En qualité de responsable de traitement, le Prestataire utilise les données à caractère personnel exclusivement pour l'exécution des présentes. La finalité du traitement est la gestion de la vérification d'identité à distance des Utilisateurs. Conformément au règlement RGPD, l'Utilisateur dispose du droit de demander la limitation du traitement le concernant, ou de s'opposer au traitement pour un motif légitime, ainsi que de demander la portabilité de ses données. L'Utilisateur est informé que le droit d'accès, de rectification et le droit à la suppression ne peuvent être exercés sur tout ou partie du contenu du Dossier de preuve pendant sa durée de conservation légale.

Pour toutes questions, réclamations ou pour faire valoir ses droits, l'Utilisateur peut contacter le Délégué à la Protection des Données :

- Soit par voie électronique : dpo@be-ys.com
10 Boulevard Haussmann

75009 Paris

Les données du Dossier de preuve sont conservées pour une durée maximale de six (6) années à compter de la vérification d'identité.

Le Prestataire respecte scrupuleusement les dispositions applicables en matière de biométrie, en particulier :

- Les résultats des calculs biométriques ne sont pas utilisés pour des finalités autres que l'établissement de l'Identité de l'Utilisateur et sont détruites une fois l'identité établie.

Les données biométriques utilisées lors de l'utilisation du Service CheckMi seront supprimées dès la fin du traitement d'analyse.

Aucune donnée à caractère personnel ne fait l'objet de transfert hors Union européenne par le Service CheckMi.

Au sein du Service CheckMi, seul un groupe restreint de personnes autorisées peuvent avoir accès à ces données uniquement aux fins de la gestion des éléments de preuve et de la résolution des incidents.

En acceptant les CGU, l'Utilisateur accepte que le Service CheckMi conserve les informations mentionnées dans les présentes.

L'Utilisateur est informé du fait qu'il a le droit de déposer une plainte auprès de la CNIL (<https://www.cnil.fr/professionnel>).

17. Propriété intellectuelle

L'Utilisateur accepte que le Service CheckMi conserve tous les droits de propriété intellectuelle (brevets, marques déposées et autres droits) relatifs aux éléments constitutifs du Service comme les documents, concepts, technologies, découvertes, procédures, logiciels devant être fournis par le Service CheckMi, indépendamment de la forme, langage de programmation, langue ou programme utilisé. Les présentes CGU n'entraînent aucun transfert de droits de propriété intellectuelle relatifs au Service CheckMi.

18. Convention de preuve

Les Parties entendent fixer les règles relatives aux preuves recevables entre elles en cas de litige et à leur force probante. Les dispositions qui suivent constituent ainsi la convention sur la preuve passée entre les Parties, lesquelles s'engagent à respecter le présent Article.

L'Utilisateur reconnaît et accepte que toutes opérations initiées par son Identité valent imputabilité des opérations réalisées quelles qu'elles soient.

Les Parties s'engagent à accepter qu'en cas de litige les Dossiers de preuve, les Données d'identification utilisés dans le cadre du Service CheckMi, sont admissibles devant les tribunaux et feront preuve des données et des faits qu'ils contiennent.

La preuve contraire peut être rapportée.

19. Validité des CGU

Les CGU sont valables à compter du premier jour de leur mise en ligne jusqu'à la parution d'une nouvelle version de celles-ci.

Les Conditions Générales qui s'appliquent sont celles dont la date de mise en ligne figure sur les présentes Conditions Générales.

Les présentes Conditions Générales entrent en vigueur et sont acceptées par l'Utilisateur au moment de l'utilisation du Service CheckMi.

En cas de refus des CGU par l'Utilisateur, l'Utilisateur ne peut pas recourir au Service CheckMi.

20. Assurance

Le Prestataire déclare être assuré auprès d'une compagnie notoirement solvable en responsabilité civile couvrant le Service CheckMi.

21. Système juridique applicable et résolution des différends

Les présentes CGU sont soumises au droit français.

Les Parties s'efforceront de régler à l'amiable tout litige concernant l'interprétation ou l'exécution du contrat dans les meilleurs délais. En l'absence de conciliation tout litige relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes CGU sera soumis aux tribunaux compétents de Paris.

Les réclamations sont adressées au Prestataire comme indiqué à l'article 22.

22. Procédure de réclamation

Pour toute demande d'information relative au Service CheckMi, il convient de contacter le Prestataire par mail.

Toute réclamation doit être portée soit au Client directement, soit au Prestataire à l'adresse suivante : support@kipmi.com

Par courrier postal :

Service Client PVID, 10 Boulevard Haussmann 75009 PARIS (France)

Le Prestataire accuse réception des demandes et s'engage à offrir une réponse dans les dix (10) jours ouvrables à compter de leur réception. Les demandes portant sur les processus des Clients leur seront transmises et l'Utilisateur en sera informé.

Toute demande portant sur un Utilisateur spécifique ne pourra être traitée que pour des identifications validées.

Le demandeur formule et transmet sa demande au Service à l'adresse support@kipmi.com en précisant les Nom(s), Prénom(s), le Service métier ayant demandé l'identification, le jour où elle a eu lieu et une description du problème rencontré.

Les demandes portant sur une ou plusieurs tentatives (ex : échec) ne pourront être traitées que si la demande précise le numéro d'identification disponible auprès du Client.

En cas de soupçon de fraude ou de fraude avérée de l'utilisation du Service visant à usurper son identité, l'Utilisateur devra contacter le Service CheckMi à l'adresse de contact du Service.

23. Audits et références applicables

Un contrôle de conformité du Service CheckMi est effectué tous les deux (2) ans par un organisme agréé par l'ANSSI.

Par ailleurs, avant la première mise en service d'une composante de son service ou suite à toute modification significative au sein d'une composante de son service, le Service CheckMi fera également procéder à un contrôle de conformité de cette composante.

ANNEXE

Liste des titres acceptés par le service

Type de document d'identité	Pays	Références	Commentaires
Carte nationale d'identité (nouvelle)	France	FRA-BO-03001	Avec prise en charge NFC, actuellement illisible
Carte nationale d'identité (ancienne)	France	FRA-BO-02002	Pas de prise en charge NFC
Passeport	France	FRA-AO-03004	Avec prise en charge NFC
Carte de résident	France	FRA-HO-12001	Pas de prise en charge NFC
Carte nationale d'identité	Bulgarie	BGR-BO-02001	Pas de prise en charge NFC
Passeport	Bulgarie	BGR-AO-02001	Avec prise en charge NFC
Carte de résident	Bulgarie	BGR-HO-01001	Pas de prise en charge NFC
Carte nationale d'identité	Roumanie	ROU-BO-05001	Avec prise en charge NFC
Passeport	Roumanie	ROU-AO-03001	Roumanie
Passeport	Roumanie	ROU-AO-03001	Avec prise en charge NFC

ROU-BO-05001	Avec prise en charge NFC
------------------------------	--------------------------